



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'EXTREME\_NORD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE YAGOUA

\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

FAR NORTH REGION

\*\*\*\*\*

MAYO DANAY DIVISION

\*\*\*\*\*

YAGOUA COUNCIL

\*\*\*\*\*

N° 001 /TDR/C/YGA/CR-1400/RM/2020

Yagoua, le 24/06/2020

#### TERMES DE REFERENCES POUR ACQUISITION DES PLANTS

Date :	Du 05/06 au 15/06/2020
Durée :	10 jours
Lieu :	Tcherféké, site sahel vert de 2011 (Commune de Yagoua)
Objectif principal :	Reboiser 40 hectares dans le site sahel vert de la localité de Tcherféké pour la deuxième année.
Chef de l'activité	SIRINA JEAN
Equipe de l'activité	Le chargé du reboisement ; 01 Le représentant du chef de village ; Responsable de la pépinière
Logistique	
Référence TOMPRO	.....
Budget de l'activité	4 607 200 F CFA soit : 3 710 000 F CFA ACFCAM et 872 200 F CFA Commune
Composante	C2
Activité	2.1.2 Acquerir les plants
Sous activité	Commander les plants pour la première campagne
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	SIRINA JEAN Responsable du Projet Reboisement 1400

#### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR<sup>1</sup>, qui s'articule autour de l'APVFLEGT<sup>2</sup>. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

(i) <sup>1</sup> PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) <sup>2</sup> APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Yagoua a et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu une opération de reboisement de 40 hectares de plantation en plein et une haie vive de 2km dans le village Tcherféké du site sahel vert de 2011, pour la deuxième année.

## 2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est d'acquérir dix huit(18 000) mille plants (4000 Anacardiens; (Plants mixtes 14000 (Acacia nilotica, Acacia sénégale, Azadirachta indica, Tamarindus, Manguiers) aux fins de reboiser 40 hectares de plantation en plein et haie vive de 2km dans le village tcherféké du site Sahel vert de 2011 pour la deuxième année.

### 2.1. OBJECTIF SPECIFIQUE

- ✚ D'acheter dix huit (18 000) mille plants matures (4000 Anacardiens; (Plants mixtes 14000 (Acacia nilotica, Acacia sénégale, Azadirachta indica, Tamarindus, Manguiers) pour la mise en
- terre, et une haie vive pour la sécurisation dans le site sahel vert de 2011 dans la localité de Tcherféké retenu pour la campagne de reboisement 2020.

## 3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité d'acquisition des plants va consister à un appel d'offre à candidature en vue de fournir à la commune de ~~Mora~~ <sup>YAGOUA</sup> les plants matures des espèces choisies pour la campagne de reboisement 2020.

Les dossiers des différents postulants seront reçus à la commune.

Une commission composée des membres désignés par le Maire, et à laquelle les responsables des Ministères de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable, des Forêts et de la Faune seront également membres, sera chargée du dépouillement. L'offre la moins disante sera retenue. La structure retenue sera informée et, livrera les plants à la commune quarante huit heures après.

Procédure de sélection d'un prestataire pour acquisition des plants

- TDR ;
- Expression des besoins ;
- Trois factures proforma (pour des fournisseurs différents) ;
- Procès verbal du prestataire sélectionné
- Bon de commande déchargé par le prestataire sélectionné ;
- Facture avec mentions :( Numéro de la facture, Payé comptant) ;
- Dossier fiscal (photocopie), carte de contribuable, Registre de commerce, Attestation de non redevance, Attestation de compte bancaire ;
- Pour les GICs : Attestation de déclaration, Statut, compte bancaire éventuellement ;
- Procès verbal de Réception

## 4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- ✚ La fourniture de dix huit(18 000) mille plants à la commune par la structure retenue ;
- ✚ 10% de plants en sus pour la prévention des pertes dues aux manutentions .

## 5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Le procès verbal de la commission ayant retenu la structure chargée de la livraison des plants ;
- ✚ Liste de présence des membres de la commission ;
- ✚ Le bordereau de livraison des plants;
- ✚ La facture d'achat des plants livrés assortie de la liste des espèces ;
- ✚ Photos.

## 6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Contribution ACFCAM	Contribution de la Commune
				Coût total	
<b>Achat des plants</b>					
Anacardiens	Plant	4000	350	560 000	840 000
Plants Forestiers	Plant	14 000	125	3 150 000	
Manguiers	Plant	92	350	0	32 200
Perdiem pour membres de la commission	H/j	05	5 000	0	25 000
<b>S/Total 3</b>				<b>000</b>	<b>25 000</b>
<b>TOTAL</b>				<b>3 710 000</b>	<b>872 200</b>
<b>TOTAL GLOBAL ( Contribution ACFCAM+Commune)</b>				<b>4 607 200</b>	

La commune mettra à contribution ses plants produites dans la pépinière municipale ( 2400 Anacardiens , 300 Aziadirachta indica (Neemiers), et 92 Manguiers).

Le budget de la présente activité est estimé à : **Quatre Millions six cent sept mille deux cent Francs CFA.**

Nom de la personne de contact pour l'activité: SIRINA JEAN, le Chargé de projet Reboisement 1400  
Lieu : Commune de Yagoua

Date prévue pour la remise du Tdr...

